

Centre, région et périphérie au Moyen Âge (V^e–XV^e siècle)

Annie Renoux

Centre, région et périphérie, ces trois notions intrinsèquement liées sont assurément d'actualité au moment où, alors que se renforce l'union européenne par le biais monétaire et que s'amplifient les problèmes d'aménagements territoriaux, on assiste au sein des États à une revitalisation des phénomènes identitaires régionaux et à une réévaluation des polarisations dans un contexte qui donne au problème des périphéries toute son acuité. Ces questions ne sont pas neuves. Régions et États, nations et frontières, capitales et lieux centraux, minorité, exclusion et marginalité... ont depuis longtemps suscité l'intérêt des historiens et des géographes mais leur étude stimulée par les événements et enrichie de nouveaux apports, tels ceux des archéologues et des ethnosociologues, connaît à l'heure actuelle un fort regain d'attention dans le cadre d'une formulation enrichie sur le plan thématique et méthodologique.

Quel est le rôle du Moyen Âge dans la genèse et la mise en œuvre de ces trois concepts et qu'apporte l'archéologie dans ce domaine ? Le second rapporteur ayant une sensibilité plus archéologique et plus nordique que la mienne je m'appuierai essentiellement sur les zones anciennement romanisées et christianisées et leurs abords les plus immédiats en mettant l'accent sur les données historiques et en attirant simplement l'attention sur quelques points.

I. Trois concepts modernes et un seul thème ?

Ces trois concepts se conjuguent à l'unisson autour d'un même thème articulé sur l'existence de centres et le rôle de ces derniers dans la

détermination et la structuration des régions et de leurs périphéries, mais le tout se décline à diverses échelles et s'apprécie à différents niveaux. L'architecture est complexe et les modes de fonctionnement variés.

Centre, région, périphérie. Pour un contemporain, le centre, placé au cœur d'un espace dont il est le pôle majeur et moteur, assure les fonctions directrices et exerce une double action centrifuge et centripète. C'est un pôle de diffusion mais aussi le point d'attraction d'un territoire que borne une périphérie, plus ou moins bien définie, dont le degré d'organisation et de subordination varie ce qui engendre volontiers des traits et des problèmes spécifiques. Le bon fonctionnement du tout requiert une interaction et une interdépendance et repose sur de bonnes communications d'où l'importance de la question des distances et celle des moyens de transport. Plus on s'éloigne du point névralgique et plus l'autonomie est susceptible de s'accroître dans un contexte qui valorise le développement de liens avec l'extérieur. Ces cellules organiques, locales et micro-régionales, se regroupent, de la plus petite à la plus vaste, dans des ensembles plus ou moins hiérarchisés et c'est de ces complexes emboîtements que naissent les régions elles-mêmes munies de centres majeurs et secondaires et de périphéries. Mais l'on n'aura garde d'oublier dans le raisonnement qu'à l'échelle des États et des continents certaines de ces entités régionales ne sont que de vastes périphéries, que les centres peuvent être excentrés (Jérusalem...), que la polarisation n'est pas toujours bien marquée, que les impulsions directrices peuvent venir des confins, que ces derniers peuvent eux-mêmes être polarisés etc.

Deux grands types de régions. C'est à ces entités macrorégionales que je m'intéresserai prioritairement sans toutefois délaisser l'échelon microrégional, celui des petits « pays » locaux, qui de nos jours cristallise l'intérêt local et dont le tissu est essentiel pour assurer la cohésion des régions. Définir une région – dans sa version large en tant que macro-espace – n'est pas simple. Ce sont des constructions à géométrie variable. A côté des créations « artificielles » à finalité politico-économique ou autres dont nous gratifions à l'occasion, au XXe siècle, les gouvernements en place – en France notamment – mais que, même si le citoyen s'y résout, l'historien a du mal à considérer comme de véritables régions tant il y manque d'âme, se développent au fil des siècles des entités suffisamment vastes et cohérentes pour bénéficier d'appellations régionales reconnues (Alsace...). C'est ce qui correspond grosso modo en France au vieil échelon des Provinces. Ces unités territoriales ont des fondements diversifiés cimentés par une longue histoire commune. On a depuis longtemps souligné l'importance du facteur politique dans leur genèse et leur structuration mais, outre ces impulsions motrices au rôle catalytique, il y a à la base et dans des proportions variables d'autres éléments structurants à savoir des données naturelles, ethniques, socio-économiques, juridiques, culturelles (linguistiques et éventuellement religieuses), mais aussi des facteurs plus imperceptibles, un consensus qui relève de l'affectif, du mental et du vital... Le tout suppose une reconnaissance externe et repose sur une adhésion interne, une prise de conscience qui s'exprime par des manifestations identitaires. Parallèlement à ces Provinces clairement identifiées et authentifiées au fil des siècles se développent un second type de « région » : ce sont des aires de civilisation et/ou des aires d'influence ou de domination aux fondements économiques, culturels (linguistiques, juridiques, religieux, ethniques), technologiques, paysagers... Ces groupements, c'est le cas par exemple des « régions économiques » ou dans un tout autre registre celui des « régions de bocage », transcendent les limites des régions traditionnelles dans un sens positif ou négatif, car tout dépend là aussi du critère retenu. Elles disposent, comme les précédentes, d'aires de rayonnement et de périphéries et peuvent aussi, suivant les cas, s'articuler sur des lieux centraux et secondaires.

L'espace médiéval : une réalité difficile à cerner. Le Moyen Âge conjugue ces phénomènes dans toute leur diversité spatiale et thématique. Son rôle est essentiel dans la constitution des réseaux de lieux centraux et secondaires et dans la cristallisation de ces entités régionales et de leurs confins. Mais si l'on perçoit bien ces trois notions – centre, région, périphérie – c'est de manière complexe, évolutive et progressive en sorte que s'il y a des convergences avec notre propre vision des choses, il n'y a pas reproduction à l'identique. La question y conserve longtemps un aspect fluide et mouvant.

Pour en cerner les bases et les contours, les sources demeurent trop souvent indigentes. La cartographie médiévale est d'un faible apport. Elle est peu abondante et le but n'y est pas de « décrire le monde tel qu'il est dans son détail, mais d'aider à conceptualiser les espaces les plus vastes » (Gautier-Dalché 1992, 29). Les périphéries et les frontières n'y sont pas au cœur des préoccupations et les représentations quelque peu détaillées n'y foisonnent pas, mais on y voit néanmoins à l'occasion de bien utiles listes de lieux dominants, de pays, de circonscriptions religieuses ... L'apport des sources écrites est essentiel mais il est insuffisant à traduire toute la réalité des faits et demeure d'interprétation délicate car si la perception médiévale de l'espace a une indéniable base concrète, qui en fait au quotidien une réalité tangible, elle fait aussi l'objet – chez les plus instruits – d'une reconstruction intellectuelle et reste souvent pour une bonne part de la population une affaire de temps et une affaire d'hommes. L'espace se mesure volontiers en temps de déplacement ou en temps de travail et son assise épouse celle des multiples réseaux qui enserrant les gens du Moyen Âge dans des groupements diversifiés et transcendent les communautés territoriales (liens personnels féodo-vassaliques, réseaux de solidarité professionnelle, confessionnelle...). L'archéologie, sous toutes ses formes, aide à cerner les bases concrètes qui sous-tendent les trois notions au cœur de l'étude mais elle contribue aussi à mettre en évidence d'autres critères de reconnaissance et d'appartenance et à enrichir la grille de lecture en ouvrant de nouvelles perspectives.

L'espace médiéval apparaît volontiers sous la forme d'une juxtaposition de lieux, il est donc bien centré. Un approfondissement de l'enquête montre qu'il est aussi hiérarchisé et

s'inscrit dans le cadre d'entités territoriales plus ou moins vastes aux fondements et aux contours diversifiés et fluctuants. Ce sont de complexes et évolutifs emboîtements et juxtapositions de centres, de régions et de périphéries qui s'offrent aux chercheurs.

II. Polarisation et structuration de l'espace

Critères et niveaux de « centralité », modes de fonctionnement. Il faut avant tout définir les critères et les niveaux de « centralité » retenus et déterminer les modes de fonctionnement qui régissent le tout. Plusieurs données interfèrent. La polarisation et l'organisation spatiale qui en découle se mesurent à des échelles micro et macroscopiques. Il s'agit d'abord d'examiner ces pôles en eux-mêmes et leur proche environnement. Au-delà des interrogations relatives à leur organisation topographique (pôles fixateurs...), leurs fonctions et leur gestion, se pose la question de leur impact local. Structurent-ils leurs abords dans le cadre d'une réelle polarisation et quelles sont les bases (politiques, économiques, sociales, religieuses...), les modalités et l'aire d'extension de cette emprise ? Vient ensuite, à l'échelle de la région (ou autre), l'étude de leur mode de fonctionnement ce qui revient à examiner les rapports qu'ils entretiennent les uns avec les autres et les conséquences qui s'ensuivent au niveau de la structuration de l'espace. Fonctionnent-ils en réseaux et si oui quelles formes adoptent ces derniers (juxtaposition, hiérarchie... ; indépendance, complémentarité, concurrence... ; structure radioconcentrique des territoires, plan « en grappe », mosaïque...) ? Il reste en dernier à apprécier les liens tissés avec l'extérieur. Autant de problèmes qui conduisent à s'interroger sur la répartition de ces lieux de pouvoir, les distances qui les séparent les uns des autres mais aussi les voies et les moyens de communication qui assurent les liaisons internes et externes. Qu'en est-il à nos périodes ?

Un espace polarisé et hiérarchisé. L'espace antique est polarisé et doté de centres hiérarchisés selon un système qui conduit de la capitale impériale aux relais secondaires et aux maillons de base, que sont *vici* et *villae*, en passant par l'échelon majeur des métropoles et de leurs réseaux de *civitates*. Il n'y a pas lieu d'in-

sister mais dans un contexte qui, avec les raids puis le développement des royaumes barbares, modifie les données initiales, la question de l'héritage antique ou plus simplement celle des antécédents est l'un des aspects fondamentaux du sujet. La part des créations *a nihilo* et des récupérations assorties ou non de modifications est un problème récurrent. Passés les IV^e et V^e siècles, qu'en est-il de ces phénomènes de polarisation et de hiérarchisation ?

Le Moyen Âge perçoit la notion de centre et l'exprime à l'aide d'un vocabulaire diversifié - *civitas*, *castrum*, *villa*, *monasterium*... - qui révèle différents niveaux d'appréciation et une grande variété morphologique et fonctionnelle. Ces pôles ont de multiples facettes (centres isolés ou agglomérés, fortifiés ou non...) et de multiples fondements (laïques et/ou ecclésiastiques, urbains, préurbains, ruraux...). Pour ce qui est de leur mode de fonctionnement, tout dépend du registre pris en compte, des périodes et des secteurs. L'évocation, en plein Xe-XI^e siècles, par exemple, de chefs-lieux de royaume ou de duché (*caput regni*...), ce que je traduirai très librement par « capitale régionale », montre qu'il existe dans ce domaine politique des hiérarchies avec des centres majeurs et des pôles de moindre importance.

Des enquêtes menées à l'échelle « régionale » ont bien mis en valeur ces phénomènes de polarisation territoriale articulés sur l'existence de réseaux. Elles s'appuient sur les méthodes d'analyse spatiale et appliquent à l'occasion de manière concrète les systèmes de modélisation conçus et utilisés par les géographes (Rowlands 1987 ; Champion 1989 ; Hodder/Orton 1976), en les adaptant éventuellement aux besoins et aux spécificités de l'archéologie (extensive et autre). J'évoquerai deux de ces tentatives. La première est gérée par des historiens mais elle offre aux archéologues des éléments de réflexion. C'est un essai d'application de la « théorie de la centralité » à l'étude des « petites villes » et des bourgs médiévaux de Lorraine pour les XI^e-XIV^e siècles (Fray 1993). Le modèle puise son origine dans les travaux du géographe allemand W. Christaller (Hodder/Orton 1976, 60-64). L'étude repose sur l'existence de critères de « centralité » politico-administratifs (châteaux...), économiques (marchés...), sociaux (élites, minorités juives et lombardes...), culturels et religieux (églises, paroisses...) et met bien en évidence la di-

versité des niveaux et des échelles de lecture. Les lieux centraux (essentiellement « urbains »), situés au cœur des zones qu'ils dirigent, se reconnaissent à leur pouvoir de domination et d'attraction et à l'importance de leurs offres de services religieux, politico-administratifs et économiques (productions excédentaires...). En contrepartie des services dont elles bénéficient, les populations concernées fournissent leurs productions alimentaires et autres. Il y a donc subordination mais aussi interaction et interdépendance. Ces pôles dominants sont associés à des lieux secondaires (« petites villes », bourgs castraux, villages, châteaux...) subordonnés, à vocation de relais, qui placés en couronne à la périphérie se dressent à des distances suffisamment courtes pour autoriser un aller-retour dans la journée. Ces lieux secondaires sont eux-mêmes à la tête de réseaux de lieux mineurs... La « centralité » revêt donc divers aspects – politiques, économiques, culturels... – et s'apprécie à différents niveaux. Aux centres majeurs se joignent des centres secondaires et mineurs et chacun de ces pôles fonctionne dans le cadre d'un micro et de macro-espaces.

D'autres constructions théoriques modélisées associent plus nettement les données archéologiques aux données historiques et accordent une attention plus soutenue à l'organisation des terroirs. C'est le cas par exemple des essais consacrés à l'organisation du peuplement islamique dans al-Andalus (Péninsule ibérique) (Bazzana 1998). L'étude des liens entre *husûn* (« châteaux »), communautés rurales et villes révèle, pour le Moyen Âge central essentiellement, l'existence de plusieurs modèles explicatifs dont le principal intérêt, en ce qui nous concerne du moins, est de montrer que le fonctionnement du tout ne se conjugue pas uniquement en terme de subordination mais aussi de juxtaposition, de complémentarité et on ajoutera de concurrence. Les villes – c'est le cas de Valence par exemple – disposent de leur propre aire d'influence généralement assez vaste et c'est au-delà, en périphérie, que se développe, centré sur les *husûn*, un réseau de petits territoires contigus, non hiérarchisés et plutôt indépendants face aux grands centres urbains. Il peut donc y avoir des mosaïques de territoires concurrents ou indépendants, sans guère de liens entre eux, des emboîtements de territoires complémentaires avec ou sans subordination..., ce qui donne toutes sortes

d'agencements. Et il n'est pas toujours possible de dégager de réels phénomènes de polarisation.

En mettant en valeur la diversité de la grille de lecture, ces essais de modélisation de l'espace visant à restituer la structuration des territoires en fonction de points centraux ouvrent d'intéressantes perspectives, mais la lisibilité et la pertinence de ces schémas ne doivent pas occulter la complexité, la fluidité et l'aspect évolutif des réalités médiévales telles que la documentation textuelle les restitue. Je me limiterai à quelques remarques.

Un phénomène fluide et évolutif. L'espace médiéval est hiérarchisé et polarisé mais encore convient-il de nuancer et de resituer quelques-uns des grands rythmes et des incertitudes qui affectent le phénomène. L'évolution générale est relativement claire. On s'achemine vers un renforcement des phénomènes de polarisation avec une multiplication, une sédentarisation mais aussi une meilleure définition et une meilleure hiérarchisation des centres. Mais le cheminement est lent et complexe et l'on se doit d'y distinguer, au point de départ notamment, monde laïque et monde ecclésiastique. Le haut Moyen Âge (Ve–Xe siècle) offre une situation contrastée où la notion de centre ne s'impose pas d'emblée avec une grande lisibilité et ce quelle que soit l'échelle prise en compte. À l'échelon supérieur, celui des centres majeurs, tout dépend du domaine d'investigation. Dans un contexte qui reste longtemps, même en y incluant la reprise carolingienne, celui d'un déclin des cités antiques, seul le monde ecclésiastique offre un réseau pratiquement stable et incontesté de chefs-lieux dominants avec – dans le secteur qui nous retient prioritairement – les centres épiscopaux urbains. Mais la carte de ces « capitales régionales » diocésaines ne se superpose pas directement à celle des « capitales » royales ou princières. Il peut y avoir coïncidence (Londres) mais c'est loin d'être systématique et durable (Paris). Dans le monde laïque, le polycentrisme évolutif est de mise dans le cadre d'une itinérance qui conduit les maîtres des *regna*, de séjours en séjours (urbains/ruraux) au sein d'un espace préférentiel. Et s'il est vrai que certains de ces lieux de pouvoir plus assidûment fréquentés par la puissance publique et dotés de fonctions politico-religieuses majeures font en quelque sorte figure de capitales

(*palatium, castrum...*), le phénomène s'inscrit dans de complexes compositions évolutives qui enchaînent promotions, déclassements, mutations... et il s'accompagne du maintien en parallèle de centres qui, pour être plus spécialisés et moins visités par le souverain, n'en sont pas systématiquement pour autant des pôles mineurs ou secondaires (abbaye de Saint-Denis et sa nécropole royale). Le système fonctionne en réseaux plus ou moins hiérarchisés mais la centralité est partagée et très évolutive. Et il y a plusieurs niveaux d'appréciation. Un centre majeur politiquement déclassé peut demeurer à l'échelon local un important pôle structurant. On retrouve durant la période aux échelons médian et inférieur une identité fluidité et de semblables éclatements fonctionnels avec toujours cette double échelle de lecture, immédiate et élargie. Les centres y demeurent longtemps assez insaisissables. Les phénomènes de polysémie qui affectent le vocabulaire révèlent bien toute l'ampleur et la complexité du problème. Un même mot peut désigner tout à la fois sur un plan spatial un lieu central mais aussi une circonscription, une aire de gestion. Ainsi le terme de *villa* a-t-il, durant la période, on le sait mais on n'en apprécie pas encore toujours toutes les subtilités, une multiplicité de sens. Il désigne suivant le contexte un centre domanial et résidentiel, un peuplement aggloméré, un écart..., avec ou sans noyau religieux, mais c'est aussi un espace de gestion économique et administrative... Il devient difficile dans ce cas de figure d'apprécier la notion de centre et de mesurer la polarisation de l'espace. La polarisation est éclatée et les fonctionnalités sont dispersées. La mobilité des habitats et des terroirs rend plus ardues encore ces problèmes.

Avec le Xe siècle, sinon avant, et mieux encore aux XIe–XIIIe siècles, les évolutions socio-économiques et politico-religieuses amènent une certaine clarification. Les centres qu'ils soient ruraux, préurbains ou urbains se multiplient et s'affirment par le biais notamment d'une sédentarisation effective. À côté des vieux centres antérieurs s'en développent de nouveaux qui regroupent des fonctionnalités jadis plus dispersées. Et, si au niveau politique, le polycentrisme et l'itinérance restent de mise, on voit durablement émerger avec les XIIe–XIIIe siècles de « vraies capitales » aux vocations polyvalentes, politiques, socio-économi-

ques et religieuses, où la part des villes devient plus essentielle. Parallèlement, les relais secondaires en pleine croissance se dégagent plus fermement. Dans la prise en compte des critères de « centralité » le facteur économique se hisse à la hauteur des facteurs politiques et religieux. Malgré les crises multiples qui affectent l'Europe aux XIVe et XVe siècles, la fin du Moyen Âge ne modifie pas fondamentalement la carte de ces pôles majeurs à vocation de capitales régionales et consacre même – au final, avec la reprise – leur épanouissement. Et même dans les pays où, comme en France, le développement de l'état monarchique renforce la centralisation des services administratifs et judiciaires et pousse au développement d'une « capitale nationale », l'essor des principautés n'est pas entravé tout comme celui des grands centres régionaux qui en abritent les principaux organes. En sorte que si Paris s'affirme – avec bien des éclipses – comme une capitale politique et administrative à l'échelle de la France, le réseau des capitales régionales se renforce et celui des centres secondaires aussi. Et, même dans ce domaine politique, le polycentrisme, bien qu'atténué, est toujours de mise : c'est autour de Paris dans des séjours champêtres que les rois résident volontiers (Vincennes...). Par contre, on le sait, à l'échelle des micro-espaces, les crises des XIVe et XVe siècles sont lourdes de conséquences (villages et terroirs désertés...).

L'intérêt de l'archéologie dans ce domaine complexe et insuffisamment documenté est évident. Ses apports aident à fixer et à préciser au fil du temps les origines, les contours et les fondements de ces centres tant sur un plan morphologique que fonctionnel et ils contribuent à appréhender les bases et les limites des aires de domination qui sont les leurs. Plus largement et mieux encore ils contribuent à en dresser la carte et à éclairer les modes de fonctionnement qui les rattachent – ou non – les uns aux autres. L'objet de ce congrès est de le mettre en évidence, il n'y a donc pas lieu de s'appesantir.

Le Moyen Âge juxtapose ou/et emboîte une multiplicité de centres différenciés dotés d'aires de rayonnement plus ou moins vastes et structurées, mais ces cellules ont-elles vocation à créer des régions et que faut-il entendre au Moyen Âge par région ?

III. Le phénomène régional

Le Moyen Âge joue un rôle déterminant dans la genèse et la cristallisation du fait régional. On y retrouve la classification binaire esquissée en première partie mais le tout s'inscrit dans un complexe schéma évolutif.

Des régions nommément désignées mais aussi des aires de civilisation ... Les sources textuelles révèlent l'existence tout au long de la période d'entités régionales suffisamment vastes et cohérentes pour bénéficier d'appellations reconnues. Elles démontrent la force des perceptions et des affirmations identitaires qui s'affichent à l'occasion et dénotent une réelle « conscience régionale » où les liens vitaux, symboliques et affectifs tiennent une place essentielle. Témoins, à l'échelle de l'Europe, ces diatribes et ces caricatures verbales qui émaillent les textes et dans lesquelles, tel le Français Jacques de Vitry, au XIII^e siècle, on se plait à affirmer – mais heureusement les qualificatifs fluctuent suivant les auteurs – que « les Anglais étaient buveurs et ridicules, les Français mous et efféminés, les Allemands furieux et obscènes dans leurs banquets, les Poitevins traîtres et attirés par la fortune, ceux de Bourgogne brutaux et sots, les Bretons légers et inconsistants, les Lombards avarés et paresseux [...], les Flamands excessifs, prodiges, mous comme du beurre ». Témoin aussi, mais dans un autre registre, cette expression « mon pays, ma nation » par laquelle Bertrand Du Guesclin († 1380), adversaire opiniâtre des Anglais sur le sol français, désigne la Bretagne, la terre de ses pères qui l'a vu naître et lui tient particulièrement à cœur.

La Bretagne est un véritable archétype en la matière car c'est assurément de nos jours, en France, l'une des provinces les mieux individualisées sur le plan territorial et des plus affirmées sur le plan humain. L'exemple aide à cerner la complexité de la définition régionale et la part du politique et de l'idéologique dans la détermination du phénomène. La prise de conscience identitaire s'y renforce aux XIV^e et XV^e siècles (Kerhervé 1997). Elle repose sur divers éléments et notamment sur une affirmation, clairement affichée dans les sources écrites, celle de la cohésion du pays. Or si l'homogénéité géographique est ici assez marquée, puisque l'on a affaire à une péninsule, elle

n'est pas intégrale et, sur le plan linguistique et ethnique, il n'y a pas d'unité, puisque seule une partie de la population parle Breton et est d'origine bretonne, mais cela n'a pas empêché de forger en France, dès le XIII^e siècle au moins, l'image très caricaturale d'un *homo brittonicus* accablé de défauts et de travers. La cohérence naturelle et la cohésion ethnique et linguistique peuvent sans aucun doute aider à la détermination du phénomène régional mais elles ne sont pas indispensables. Plus déterminantes finalement, en la circonstance, ont été les considérations politiques et l'art avec lequel les maîtres du duché ont, en s'appuyant sur une tradition historiographique séculaire, valorisé le glorieux passé commun qui unit au fil des temps les habitants de la Péninsule et finit par les rassembler autour d'une dynastie princière qui joue le rôle de catalyseur. L'affirmation bretonne doit beaucoup à la naissance de l'État breton. L'importance de ce type de facteur été récemment soulignée pour la Bavière (Allemagne) (Moeglin 1999). Bien des régions sont pour une grande part des constructions politico-dynastiques. L'intervention princière (ou royale...) cimente autour d'un objectif commun des composantes de base diversifiées (naturelles, politico-juridiques, socio-économiques, ethniques, culturelles...). Elle aide à cristalliser le sentiment identitaire régional et à faire naître consensus interne et reconnaissance externe. Mais elle n'est pas systématiquement déterminante, d'autres éléments interfèrent. Ainsi en Alsace (France), autre grande province solidement individualisée au XX^e siècle, ce n'est pas la dynastie qui joue un rôle moteur dans la cristallisation du phénomène, mais les événements politiques et les guerres du XV^e et début du XVI^e siècle. Face à des voisins envahissants, les Souabes, et à de redoutables envahisseurs, les Suisses, alors que s'amorce le conflit séculaire entre la France et l'Autriche, les Alsaciens sont amenés à prendre conscience de leurs points communs (Rapp 1997). Ces provinces sont donc des constructions à géométrie variable mais l'échelon est solidement ancré en Europe, même s'il adopte ici et là des formes diversifiées.

Se pencher sur l'étude des régions au Moyen Âge, c'est donc en premier lieu examiner ce groupe de vastes entités structurées et façonnées par l'histoire mais, à côté de ces blocs territoriaux nommément désignés et reconnus, se développent d'autres groupements qui fon-

dent leur raison d'être sur un élément spécifique. Ces rassemblements sont des aires de civilisation, de peuplement, des zones d'influence... C'est le cas, par exemple, de ces régions linguistiques qui se font fi des limites territoriales habituelles, telle cette aire d'extension de la langue flamande qui ignore les frontières politiques. C'est le cas des « régions économiques », où l'on mesure entre autres l'aire de dispersion des fabrications issues du pôle central..., celui des pays de bocage, des ressorts coutumiers... Le phénomène est multiforme. Il peut s'accompagner d'une conscience identitaire (dans le cas ethnique, linguistique, religieux...) mais ce n'est pas la règle. Le monde médiéval est très loin d'avoir systématiquement conscience de l'existence de ces aires que le chercheur contemporain détecte.

Ce classement régional binaire, toujours d'actualité, est commode mais en procédant ainsi ne plaque-t-on pas notre perception moderne du phénomène ? Quelle idée l'homme médiéval se fait-il des régions ? Le vocabulaire aide à saisir la diversité du fait. L'utilisation d'une riche palette sémantique et l'étude du contexte trahissent l'existence d'une série d'emboîtements et de chevauchements, d'un agrégat de régions – « petites » et « grandes » – imbriquées les unes dans les autres dans de complexes compositions évolutives, et révèlent différents niveaux d'appréciation suivant les siècles, les secteurs et les milieux concernés. La grille de lecture est complexe et le concept évolutif.

Entre microrégions, macrorégions et royaumes : identités locales, régionales et nationales. L'emploi d'un terme générique comme *patria* contribue à mettre en valeur les grandes échelles de lecture identitaires micro et macrorégionales auxquelles peut se greffer au final une perception suprarégionale (nationale). Le mot se décline depuis l'Antiquité romaine à deux niveaux (*patria propria* et *patria communis*) que le Moyen Âge a différemment apprécié suivant les auteurs et les périodes (Monnet 2001 ; Iogna-Prat 2001). A l'époque qui nous retient, le terme correspond à la base, en tant que *patria propria*, au pays ancestral et natal – c'est la terre des pères – ainsi qu'au lieu de résidence, mais il peut aussi renvoyer à une vaste entité régionale lorsque ces *patriae propriae* sont rassemblées dans le cadre d'une *patria communis* en un ensemble plus hétérogène

ne englobant, souvent sous l'autorité d'un prince ou d'un roi, toutes sortes de territorialités distinctes spatiales et historiques (politiques, linguistiques, économiques...). En sorte que la « patrie » médiévale ce peut être au fil du temps et des sensibilités le petit pays local, la vaste entité régionale princière, urbaine ou autre qui coiffe le tout, voire – au terme de l'évolution, c'est le cas en France – le royaume au sein duquel s'intègrent et fusionnent toutes les composantes initiales. Par des glissements chronologiques successifs on passe de petites à de plus grandes patries sans pour autant que le sentiment d'appartenance à l'unité de base en soit nécessairement affecté. L'affirmation identitaire (microrégionale, régionale et nationale) fluctue au gré des circonstances mais, dans la seconde moitié du Moyen Âge et au sein de l'Europe, l'un des rattachements les plus forts est bien alors celui des régions – au sens « provincial » du terme. Ces perceptions à géométrie variable si vivaces de nos jours plongent en grande part leurs racines dans le monde médiéval.

Une histoire et un concept évolutifs. La perception médiévale du phénomène a évolué. L'élaboration « régionale » a été progressive et peuplée d'échecs ou pour le moins de mutations consécutives notamment à des changements conceptuels. J'évoquerai juste quelques points en partant de l'exemple français et de ses abords.

Avec le haut Moyen Âge (Ve–Xe siècle), la régionalisation et la territorialisation accrues des pouvoirs se mettent en place des éléments structurants déterminants (Cardot 1987 ; Ehlers 1997). Au niveau des macrorégions, on voit apparaître de vastes aires à finalité politique, politico-ethnique ou politico-militaire – le tout pouvant fusionner. C'est le cas, par exemple, de ces trois grands ensembles régionaux (*regna*) qui apparaissent au cœur du continent aux VIe–VIIe siècles à savoir la Neustrie (de l'Escaut à la Loire), l'Austrasie (de la Marne au Rhin) et la Burgondie (Suisse, France du sud-est). La Burgondie affiche un référent ethnique (peuple burgonde) mais globalement, et bien que leurs assises fluctuent au gré des successions et des aléas de la puissance royale, ces trois blocs ont pour l'essentiel une définition territoriale et politique. L'Austrasie et la Neustrie n'ont pas eu à proprement parler de suite régionale : la Lorraine n'est pas l'Austrasie et la

Normandie n'est pas la Neustrie. Mais la Bourgondie est, elle, à la base de l'une des grandes régions de la France contemporaine (Bourgogne). Rentrent aussi dans ce cas de figure les *regna*, duchés et marches des VIIIe–IXe siècles, aux assises identiquement fluctuantes, et où l'on retrouve, entre autres, à la base et dans des proportions variables des objectifs politiques, ethniques et militaires. Certains ont donné naissance à de puissantes régions (Flandre) mais on ne peut généraliser. À côté, apparaissent aussi, à moindre échelle mais pas nécessairement, d'autres groupements faisant référence suivant la tradition antique à la *patria* ancestrale autrement dit au pays de naissance et d'origine et/ou à la *natio* (franque, bretonne, aquitaine...). Quant à l'échelon inférieur, celui des régions et des microrégions, il est déjà en place et apparemment bien vivant sinon toujours bien structuré avec, sur le plan religieux, le réseau diocésain, aux contours hérités des *civitates* antiques et, au niveau civil, le réseau politico-administratif des *pagi* (comtés) en partie hérités et en partie créés. Ces *pagi* sont à y bien regarder, même lorsqu'il y a par la suite restructuration et précision des contours, souvent à la base de nos petits « pays » locaux. Ils renferment en leur sein des microterritoires qui sont souvent autant de micropays (*vicariae*...). Leur regroupement dans de plus vastes unités comtales préfigure volontiers le cadre régional.

C'est avec la naissance et l'essor – souvent contrarié – des principautés (fin IXe–XIIe siècle), que le phénomène régional au sens « provincial » du terme acquiert réellement et durablement du corps même s'il y a d'indéniables et importants antécédents. La territorialisation accrue des pouvoirs et le facteur politico-dynastique sont essentiels mais l'on n'aura garde d'oublier le rôle de l'essor démographique et économique. Nos régions – indépendamment des placages de ces toutes dernières décennies – sont souvent issues de ces entités où l'espace est une affaire de territoire mais aussi une affaire de personnes. Au XIe siècle, on est *dux Normannorum* avant d'être *dux Normanniae*. Les régions reposent sur une base humaine, où le facteur ethnique – par référence au groupe dominant – n'est pas à négliger, et sur un réseau de fidélités plus ou moins régionalisées. Leurs assises et leurs contours politico-administratifs se précisent, aidés en cela par les délimitations ecclésiastiques et les affrontements

qui mettent aux prises leurs détenteurs. Les élites laïques et religieuses ont un rôle fondamental car elles contribuent à amalgamer les petites *patriae propriae* (« locales ») de départ au sein d'une *patria communis* qui s'affirme progressivement. A la base, les micro-espaces se structurent ; les terroirs se remplissent, les coutumes se précisent, les échanges se développent... Le renforcement de la suzeraineté puis de la souveraineté royales avec l'essor de l'état monarchique aux XIIIe et surtout XIVe–XVe siècles n'entrave pas le processus. Le roi transforme en *patria communis* ce qui à son échelon n'est qu'un agrégat de *patriae propriae*. La *Francia* du haut Moyen Âge, ancienne aire de domination franque aux contours flous, devient la *Francia tota* qui recouvre l'ensemble du royaume puis l'adjectif disparaît au XIIIe siècle lorsque le terme suffit en lui-même à désigner la France dans son intégralité. Le phénomène régional n'en disparaît pas pour autant. Le roi s'appuie sur les principautés pour gouverner. Celles-ci se renforcent politiquement, administrativement et juridiquement alors même que leurs capitales s'affirment plus nettement (Parlement...). Les exemples alsacien et breton, évoqués ci-dessus, soulignent bien l'importance de ces périodes dans la cristallisation de l'identité régionale. Quant à l'échelon microrégional il garde toute sa vivacité.

Le Moyen Âge a donc précocement connu les deux types de régions définis en première partie, mais c'est surtout le second de ces types, celui des entités « provinciales » aux fondements diversifiés, qui émerge progressivement des textes et occupe assez rapidement le devant de la scène.

Archéologie et régions. L'archéologue se doit de prendre conscience de tout cet arrière-plan s'il veut cerner le fait régional et contribuer à en éclairer la genèse, les fondements et les évolutions. Dans ce complexe agrégat de territoires, il lui faut en premier préciser à quel niveau il se propose d'œuvrer. Dans le cadre des entités « provinciales », son intervention est essentielle pour montrer la structuration progressive de ces ensembles et les composantes qui en forment la trame dans toute leur diversité (politico-juridique, ethnique, culturelle, religieuse, économique...). Elle aide à cerner les spécificités, les éléments structurants et destructurants... qui fondent les particularis-

mes de chacun de ces ensembles et à éclairer le foisonnement de micro-entités qui en constitue l'assise. À grande échelle, les données archéologiques peuvent aussi à l'évidence enrichir et modifier la grille de lecture en contribuant à mettre en valeur ces aires de peuplement, d'influence, de civilisation... qui trahissent l'existence d'autres types de régions. Le fait a été démontré depuis longtemps dans le domaine économique avec l'étude de la dispersion du mobilier depuis son lieu de production mais il y a bien d'autres applications.

Une région ne prend durablement corps que lorsqu'une périphérie structurée assortie d'une limite précise vient la délimiter.

IV. Périphéries et régions

Tout un vocabulaire se rapporte aux périphéries médiévales et aux limites qui peuvent leur être associées et permettent de distinguer et de circonscrire micro et macrorégions. Ce sont des réalités tangibles perçues spatialement, de manière zonale ou linéaire, et humainement. Aux périphéries externes qui bordent et délimitent cités-états (Italie), principautés, royaumes et empires se joint une pléiade de périphéries internes autour des microrégions et autres unités de base. Ne retiendront ici l'attention que les bordures qui ceinturent et fragmentent les entités de type « provincial ». Les périphéries des aires de domination et d'influence sont en effet d'une autre nature en ce sens que c'est souvent nous – en tant que chercheurs – qui en fixons les bornes en fonction du critère sélectionné. Les gens du Moyen Âge ne font pas état des limites de régions économiques – et pour cause, ils n'en ont guère conscience – ..., mais tout dépend des thématiques et des périodes retenues : les aires coutumières tardives sont précisément fixées ...

Perception et évolution. Au niveau spatial, les confins qui marquent les périphéries des *regna* demeurent longtemps des secteurs qui, pour être repérés et isolés dans la documentation écrite (*confines*, *marca*...), n'en gardent pas moins durablement des contours mal définis et mouvants. Lorsque la pression externe est forte, ils sont organisés en vastes territoires ou marches à finalité militaire et placés sous l'autorité d'un marquis, duc ou autres, doté de forts pouvoirs en la matière. Certaines de ces

marches, comme la Catalogne (Espagne), ont donné naissance à d'authentiques et puissantes régions. Les confins des principautés connaissent le même phénomène ; il s'y développe volontiers, aux premiers temps notamment, d'identiques zones tampons aux contours flous et aux assises évolutives. Ces périphéries sont le fruit d'un équilibre, celui des forces en présence, et restent de ce fait affectées de pulsations qui rythment les avancées et les reculs des régions et de leurs forces motrices. Elles peuvent être laissées en glaciais sous-peuplés et sous-exploités (*saltus*), ou bien structurées en territoires polarisés et plus intensément exploités ; l'un n'excluant pas l'autre au fil des siècles. Les liens avec le cœur du dispositif fluctuent et vont de l'autonomie à la subordination en passant par la domination car les impulsions motrices peuvent venir de ces espaces marginaux. Ces zones de confins se retrouvent en tant que périphéries internes aux pourtours des *pagi* et mieux encore en bordure des finages de villages etc. Dans les deux cas – périphérie externe ou interne – l'évolution conduit à une meilleure définition et à une meilleure structuration interne, souvent accompagnée d'une résorption plus ou moins importante, et entraîne la fixation de limites. L'existence de ces périphéries larges, à géométrie variable, n'exclut pas la présence précoce de limites précises et ce tout au long du Moyen Âge. Ces dernières s'adosent à des points de repère naturels (rivières, arbres...) ou artificiels (remparts du Danevirke, bornes...). Leur existence est précocement attestée du haut en bas de la grille de lecture même si on ne peut au point de départ généraliser. À l'échelle des royaumes, le partage de 843 qui sépare la Francie occidentale de la Francie médiane s'appuie sur des délimitations connues et précises. À l'échelle régionale, les limites religieuses diocésaines, héritées des *civitates* antiques, sont assez précoces et affectées d'une longue durée d'existence. Les bordures administratives des *pagi* sont loin d'être toutes définitivement fixées durant le haut Moyen Âge mais leur évocation repose sur des éléments concrets qui suggèrent des développements linéaires (souvent en coïncidence avec les délimitations religieuses). Quant aux limites politiques des principautés, qui n'épousent pas systématiquement les contours des deux précédentes et demeurent longtemps fluctuantes, elles peuvent aussi précocement s'adosser à des repè-

res qui, même sujets à variation, n'en demeurent pas moins clairement localisés. L'évolution conduit là aussi à une précision accrue au fur et à mesure que les entités politiques se renforcent et que les terroirs se remplissent. Les textes des XIIe et surtout XIIIe siècles révèlent que grandes sont alors les préoccupations dans ce domaine. Au sein des royaumes et des régions, les bornages sont de plus en plus méticuleusement fixés. Aux confins des royaumes et des ressorts de souveraineté, la limite devient frontière. Le mot *frontera* apparaît dès le XIIe siècle en Catalogne (Espagne) et plus tardivement ailleurs. La fin du Moyen Âge consacre ces évolutions mais si les délimitations des principautés sont plus stables, celles des royaumes restent mouvantes. Avec l'essor des états les limites régionales perdent de leur rôle politique mais elles n'en gardent pas moins une fonction majeure (ressorts administratifs, coutumiers...).

La perception des périphéries s'exprime et s'apprécie sur un plan spatial mais c'est aussi une affaire de personnes. Le vocabulaire isole plusieurs catégories. Il a d'abord ceux que les textes appellent les *confiniales*..., autrement dit les habitants des confins perçus comme des populations spécifiques. Il y a aussi ceux qui, au sein d'une entité, viennent d'ailleurs, ce qui induit l'existence de limites reconnues. Ils sont désignés par leurs contrées d'origine (Anglais de Normandie, Bretons de Paris, Lombards...) ou par le biais d'appellations génériques qui en font des étrangers, des aubains (*forenses*...), ce qui peut conduire à l'erreur car avant de désigner un étranger, au sens où nous l'entendons de nos jours, ces termes ont d'abord simplement servi à isoler les individus issus d'une autre domination (seigneurie...) que celle dans laquelle ils se trouvent, en sorte qu'ils ne sont pas nécessairement originaires d'autres régions.

Histoire et archéologie des périphéries. Pour apprécier l'histoire et l'archéologie des périphéries – je retiendrai ici essentiellement les périphéries externes – il faut tenir compte des pulsations qui les affectent et situer la réflexion à trois niveaux. Ces confins enchaînent, territorialement, des oscillations positives ou négatives, accompagnées de stabilisations, ce qui met au premier plan la question de leur extension et de leur matérialité avec la présence ou non de limites effectives, stables ou instables. Ils ont une histoire qui leur est propre, une

dynamique interne, mais leur destin est aussi intrinsèquement lié à celui des régions qu'ils circonscrivent et aux évolutions des entités qui les environnent (Larsen/Kristiansen 1987 ; Toubert 1992, 17 ; Le Goff 1999). Il faut donc apprécier leur structuration interne et leurs fonctions et prendre la mesure des relations tissées tant vers l'intérieur que l'extérieur, ce qui invite à porter une attention particulière aux modes de liaison qui existent entre les diverses composantes.

L'histoire des périphéries est politique et reflète les victoires et les défaites des puissances « régionales » qui les bordent. Ce sont des zones d'affrontement où les problèmes militaires sont exacerbés. Les préoccupations offensives et/ou défensives y entraînent la réalisation de systèmes particuliers articulés sur la mise en œuvre de vastes glacis ou la création de réseaux castraux conçus pour assurer, suivant les cas, une protection linéaire ou une défense en profondeur. Y naissent fréquemment de puissantes entités seigneuriales et féodales (Pays de Galles...) dont les détenteurs n'hésitent pas à entretenir de part et d'autre de la « frontière » des vassalités multiples. Ces périphéries ont aussi une histoire socio-économique qui leur est propre. Le *saltus* tend à s'y maintenir plus durablement qu'ailleurs. Ce sont des secteurs pionniers et des fronts de peuplement où se développent, librement ou à l'instigation des puissants, des formes d'occupation et d'exploitation du sol adaptées à la situation et où émergent à l'occasion – comme dans la Péninsule ibérique par exemple – des groupes sociaux particuliers caractérisés par un droit spécifique, un genre de vie et des comportements plus libres, voire plus violents. Marginaux et exclus, minorités (de l'ermite au charbonnier) y sont volontiers relégués et y trouvent la possibilité de s'affirmer et de s'intégrer dans un cadre adapté à leurs spécificités. Ces confins sont des creusets. Leur double ouverture, vers l'intérieur et l'extérieur, en fait dans le domaine des échanges économiques et des transferts technologiques des lieux privilégiés. Il en est de même au niveau culturel. L'histoire des périphéries a, dans certains secteurs (Espagne, mondes germanique et slave), une forte connotation religieuse. Le déplacement de ces bordures rythme et accompagne la progression du christianisme. Les peuples s'y côtoient. Les contacts et les échanges, les confrontations et les rencontres y ouvrent des perspectives dy-

namisantes majeures. Les périphéries ont une fonction intégrative qu'elles remplissent avec plus ou moins d'efficacité. Dans ce contexte, les données archéologiques sont essentielles. Elles aident à cerner au mieux les fondements et l'organisation de ces secteurs et à matérialiser au fil du temps les avancées, les reculs, la fixation mais aussi les interactions qui donnent toute leur dynamique à ces zones et en font toute la richesse.

Les périphéries jouent un indéniable rôle dans la détermination du fait régional. Ce sont tour à tour des éléments structurants et déstructurants. Certaines, en général d'anciennes marches, ont donné naissance à d'authentiques régions et, plus globalement, il est évident que leur construction et leur fixation progressives a été un puissant facteur adjuvant dans la prise de conscience et la cristallisation de l'identité régionale.

Conclusion

Centre – région – périphérie (Ve–XVe siècle) : ce serait une erreur que d'envisager la question sous un angle statique en plaquant notre propre vision contemporaine des faits, que ce soit sur un plan théorique ou pratique, même s'il y a d'évidentes convergences. Sur un héritage ancien qu'il faut à chaque fois précisément décrypter, le Moyen Âge juxtapose et fi-

nit souvent par emboîter, en les hiérarchisant dans des ensembles territoriaux de mieux en mieux polarisés et structurés, une multiplicité de centres, de régions et de périphéries, dans un contexte qui donne aux échanges et aux communications un rôle sans cesse accru. Tout chercheur doit prendre conscience de cet arrière-plan évolutif et de ces perceptions à géométrie variable qui contraignent en permanence à des lectures micro et macroscopiques et enchaînent des données de nature différente, concrètes et abstraites. L'historien s'appuyant sur une documentation lacunaire et difficile à appréhender révèle, au-delà des constructions mentales qui enserrent l'univers des gens du Moyen Âge, la précocité et la « force » des ensembles « régionaux » ; il met en valeur certains des éléments clefs qui régissent la formation et la structuration interne de ces unités mais il peine à cerner le phénomène dans son intégralité. L'archéologue, de part la nature de ses sources, est l'un des mieux à même de montrer les bases concrètes du fait « régional » mais il peut aussi élargir le champ de vision en introduisant d'autres éléments dans la grille de lecture initiale.

Ces perceptions si vivaces de nos jours où chacun décline son rattachement identitaire (local, régional, national) au gré des circonstances ont d'indéniables fondements médiévaux. Il revient aux communicants de ce congrès d'en cerner les bases.

Bibliographie

- Babel/Moeglin 1997 R. Babel/R. Moeglin (dir.), *Identité régionale et conscience nationale en France et en Allemagne du Moyen Âge à l'Époque moderne* (= Beihefte der Francia 39), Sigmaringen 1997.
- Bazzana 1998 A. Bazzana, « Hisn et territoire dans l'organisation du peuplement islamique dans al-Andalus », dans: M. Barceló/P. Toubert (dir.), « *L'incastellamento* », *Actes des rencontres de Gérone (1992) et de Rome (1994)* (= Collection de l'École française de Rome 241), 1998, 179–204.
- Cardot 1987 F. Cardot, *L'espace et le pouvoir. Étude sur l'Austrasie mérovingienne*, Paris 1987.
- Castrum 1992 *Castrum 4, Frontière et peuplement dans le monde méditerranéen au Moyen Âge*, textes recueillis par J.-M. Poisson, École française de Rome et Casa de Velázquez, Rome/Madrid 1992.
- Champion 1989 T. C. Champion (éd.), *Centre and Periphery. Comparative Studies in Archaeology* (= One World Archaeology 11), Londres 1989.
- Ehlers 1997 J. Ehlers, « Sentiment impérial, monarchie et régions en Allemagne et en France pendant le haut Moyen Âge », dans: Babel/Moeglin 1997, 15–25 (abondants et précieux renvois bibliographiques).
- Fray 1993 J.-L. Fray, « Petites villes et bourgs castraux dans l'espace lorrain : quelques réflexions de géographie historique d'après les sources écrites (XIe–XIVe siècles) », dans: M. Bur (dir.), *Les peuplements castraux dans les Pays de l'Entre-Deux*, Nancy 1993, 117–137.
- Gautier-Dalché 1992 P. Gautier-Dalché, « De la liste à la carte : limite et frontière dans la géographie et la cartographie de l'Occident médiéval », dans: *Castrum* 1992, 19–31.
- Hodder/Orton 1976 J. Hodder/C. Orton, *Spatial Analysis in Archaeology*, Cambridge, 1976.
- Iogna-Prat 2001 D. Iogna-Prat, « Constructions chrétiennes d'un espace politique », dans: *Le Moyen Âge* 107, 1/2001, 49–69 (exemple hongrois...).
- Kerhervé 1997 J. Kerhervé, « Entre conscience nationale et identité régionale dans la Bretagne de la fin du Moyen Âge », dans: Babel/Moeglin 1997, 219–243.
- Larsen/Kristiansen 1987 M. Larsen/K. Kristiansen (éd.), *Center and Periphery in the Ancient World*, Cambridge 1987.
- Le Goff 1999 J. Le Goff, « Centre/périphérie », in: J. Le Goff/J.-C. Schmitt (dir.), *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris 1999, 151–165.
- Moeglin 1999 J.-M. Moeglin, « Nation et nationalisme du Moyen Âge à l'Époque moderne (France-Allemagne) », dans: *Revue historique* 301/3, 1999, 537–553.
- Monnet 2001 P. Monnet, « La patria médiévale vue d'Allemagne, entre construction impériale et identités régionales », *Le Moyen Âge* 107, 1/2001, 71–99 (avec références aux travaux fondamentaux sur la question).
- Rapp 1997 F. Rapp, « Autour de l'identité régionale alsacienne à la fin du Moyen Âge », dans: Babel/Moeglin 1997, 281–291.
- Rowlands 1987 M. Rowlands, « Center and Periphery. A review of a concept », dans: Larsen/Kristiansen 1987, 1–11.
- Toubert 1992 P. Toubert, « Frontière et frontières : un objet historique », dans: *Castrum* 1992, 9–17 (mise au point historiographique avec nombreuses références aux travaux fondateurs de Fr. Ratzel..., état de la question, problématique).

Adresse de l'auteur

Annie Renoux
Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie Médiévales, Université du Maine
Avenue Olivier Messiaën, F-72085 Le Mans Cedex 9
annie.renoux@wanadoo.fr